

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

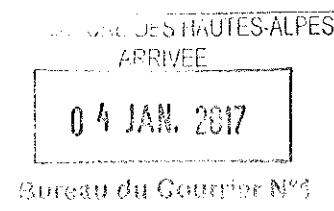
Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 69- 2016  
Modification délibération N°51-2016

Nombre de Conseillers  
En exercice: 10

Séance du mercredi 21 décembre 2016

Présents : 8



L'an deux mille seize et le mercredi 21 décembre 2016, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 13 décembre 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël, Mme Noëlle STEFANI, Mme Danielle BLANC

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Absent :** Jean-Claude FAURE

**Secrétaire de séance :** Gérard MEYSSONNIER

**Objet :** Décision Modificative opérations sur actif à régulariser ( villa BBC)

Le Maire expose à l'assemblée présente qu'il y a lieu de reprendre la délibération N°51-2016 suite à une erreur matérielle :

Désignation des articles		Crédits à modifier	
N°	Intitulé	Recettes	Dépenses
266.041	Autres formes de participation		30 024.42 €
238 -041	Investissement – Equipements en valeur du patrimoine	30 024.42€	
238.041	Investissement dépenses		8 322.33 €
021	<i>Investissement</i>	8 322.33 €	
773	Mandat annulé sur exercice antérieur	8 322.33 €	
023	<i>fonctionnement</i>		8 322.33

Le Maire invite le Conseil à modifier les crédits ci-dessus.  
Le Conseil après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la modification de ces crédits.  
Fait et délibéré à Lardier et Valença le 21 décembre 2016

Le Maire  
Rémi COSTORIER

